

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

COMMUNE DE FONT-ROMEU – ODEILLO – VIA

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 13 AVRIL 2021

---oo00oo---

L'AN DEUX MILLE VINGT-ET-UN

Le TREIZE AVRIL à 18h00

Le Conseil Municipal de FONT-ROMEU ODEILLO VIA, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie sous la présidence de Monsieur Alain LUNEAU, Maire

Date de la convocation : Vendredi 09 avril 2021

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de membres présents : 16

Ayant pris part aux délibérations : 18

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. LUNEAU Alain - M. RIFF Michel - Mme PIERA Martine - M. LATUTE Jean-Michel - Mme DELIAS Christine - Mme ARTIGUES Inès - Mme GARRABE-POUGET Jeannine – M. PEREZ Julien - Mme OMAHSAN Faëza - M. DESCLAUX Fabien - M. DOVAL Loïc - Mme LEBECQ Michelle - M. DÉMELIN Jean-Louis - Mme LE TOAN BARES PhongLan - Mme LARROZE Rachel - Mme NGUYEN Liliane

AVAIENT PROCURATION :

Mme ARTIGUES Inès de M. BOSSELUT Rodolphe

M. DESCLAUX Fabien de M. PONSAS Serge

ABSENTE :

Mme NOLIN Claire

TRAME UNIQUE

Les membres présents étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

Le procès-verbal de la séance du 18 mars 2021 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Madame OMAHSAN Faëza est nommée Secrétaire de séance.

<p>REPUBLIQUE FRANCAISE Département des Pyrénées-Orientales Commune de FONT-ROMEU- ODEILLO-VIA Séance du Conseil Municipal 13 avril 2021 Trame unique</p>	<p>CLASSEMENT ISSU DE LA NOMENCLATURE « ACTES » 1.2</p>	<p>DELIBERATION MUNICIPALE N°64-2021</p>
<p>OBJET : ACCORD CADRE A MARCHES SUBSEQUENTS ET A BONS DE COMMANDES MULTI-ATTRIBUTAIRE « REALISATION DE RESEAUX D'EAUX PLUVIALES ET REFECTION DE VOIRIE LIEE AUX TRAVAUX D'EAUX PLUVIALES » - AVENANT N° 1 A L'ACCORD-CADRE DE TRAVAUX DE L'ENTREPRISE COLAS MIDI MEDITERRANNEES</p>		

Monsieur Le Maire RAPPELLE que :

- L'Accord Cadre de travaux « Réalisation de réseaux d'eaux pluviales et réfection de voirie liée aux travaux d'eaux pluviales » a été confié, par notification en date du 07/05/2019 à l'entreprise COLAS MIDI MEDITERRANEE en qualité de deuxième attributaire.

Monsieur Le Maire INDIQUE que :

- La présente proposition d'avenant correspond :
 - o Au remplacement de l'entreprise COLAS MIDI MEDITERRANEE suite à un transfert d'actifs à l'entreprise :
COLAS France SAS
1 Rue du Colonel AVIA, CS81755,
75 730 PARIS CEDEX
Représentée par Monsieur DIAIS Alexandre

La présente proposition d'avenant n'introduit aucune incidence financière.

- L'ensemble des modalités de cet avenant est rassemblé dans le formulaire Avenant N°1 ci-annexé.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **DONNE** son accord sur les modalités de cet Avenant N°1,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer cet Avenant N°1,
- **MANDATE** Monsieur Le Maire pour toutes démarches et signatures à cet effet,
- **EST ANNEXE** à la présente délibération l'avenant n°1 relatif au transfert de l'Accord Cadre à marchés subséquents et à bons de commandes multi-attributaire relatif à la réalisation de réseaux d'eaux pluviales et réfection de voirie liée aux travaux d'eaux pluviales avec COLAS Midi Méditerranées.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,
Alain LUNEAU



Acte rendu exécutoire après
Télétransmission en Préfecture le :
et publication ou notification du :
Affichée du : au :

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'État.

/2021

Accusé de réception en préfecture
066-216601245-20210413-DEL-2021-064-DE
Date de télétransmission : 16/04/2021
Date de réception préfecture : 16/04/2021